

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST du 20 JUIN 2016

La séance est ouverte à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur Lionel BOUCHAUD, Adjoint de Quartier.

M. BOUCHAUD.- Nous tenons à excuser l'absence de M. le Maire qui est retenu chez M. le sous-Préfet. On essaiera de faire sans lui.

(M. Bouchaud procède à l'appel.)

I – COMMUNICATIONS

* Labels obtenus par la Ville :

- ° Marianne du Civisme
- ° Energies Citoyennes.

M. BOUCHAUD.- La Ville d'Istres a été distinguée par la médaille d'argent des « Mariannes du Civisme » 2015, remise par la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France. Ce prix vient récompenser les communes ayant connu le plus fort taux de participation aux élections départementales 2015. Nous en faisons donc partie et c'est grâce à cela que Nicole Joulia a été élue.

M. GARCIA.- Nous avons eu un label tout à fait intéressant. Nous avons eu le plaisir d'être conviés le 12 mai dernier à la 3^e Chambre, puisqu'il s'agissait du Conseil Economique Social et Environnemental, 3^e Chambre après le Sénat et l'Assemblée Nationale, pour recevoir un prix. Nous avons candidaté dans la démarche liée à la transition énergétique. Istres a été labellisée dans la catégorie des villes de 20.000 à 100.000 habitants. La candidature a été retenue par rapport à un engagement pluriel. Le premier engagement est celui au niveau des LED, puisque l'objectif à terme est que Istres soit 100 % LED. Cela a retenu l'attention du jury. Deuxième engagement : la mobilité électrique, donc le parc de véhicules électriques et l'engagement d'équiper la ville d'infrastructures de recharge électrique. La troisième thématique qui a retenu l'attention du jury est la démarche au niveau des énergies photovoltaïques. Enfin, pour couronner le tout, le jury a été séduit par notre démarche éco-citoyenne Istres Propres. Tout ceci fait qu'Istres a été distinguée et on s'est vu remettre un trophée tout à fait intéressant et qui témoigne de l'engagement d'Istres dans la transition énergétique et dans l'environnement.

* Prévention – Sécurité :

- ° Campagne de sensibilisation aux méfaits du cannabis.

M. MAYOR.- Bonsoir à tous. Relativement à la campagne cannabis, la Ville se lance dans une grande campagne de sensibilisation sur les méfaits du cannabis. L'objectif est d'informer les jeunes et le grand public sur les méfaits de cette drogue et les moyens d'en sortir. Nous avons des chiffres éloquentes, puisque notre pays est l'un des premiers pays européens en termes de consommation de cannabis chez les jeunes de 15 à 24 ans. A 19 ans, 66 % des garçons et 56 % des filles l'ont expérimenté et un tiers d'entre eux en ont une consommation régulière ou intensive. Au volant, le risque d'accident mortel est multiplié par 15. Il y a 230 tués en un an à cause du cannabis. La région PACA est nettement au-dessus de la moyenne nationale en matière de consommation de cannabis : 14 % des jeunes déclarent en fumer régulièrement contre 9 % pour la moyenne nationale.

Nous avons un engagement au niveau de notre commune, porté par M. le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, puisque, comme vous le savez, nous sommes très investis dans le domaine de la santé publique, et il a été décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation sur le cannabis et ses méfaits, qui a commencé en mai et se poursuivra jusqu'en novembre 2016. Il s'agit d'une action de prévention avec pour objectif d'informer le grand public et les jeunes en particulier sur les méfaits du cannabis, mais également de proposer une écoute individuelle, un accompagnement et, le cas échéant, une orientation vers des structures de soins.

Les actions seront les suivantes : campagne d'affichage, distribution de dépliants informatifs, actions auprès des jeunes à l'Espace Pluriel Jeunes, dans les collèges et lycées, stand lors de grandes manifestations -nous avons pu voir un stand important lors des 3 jours de Féria-, formation des acteurs sociaux et notamment des animateurs des centres sociaux.

Les partenaires sont l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie et la clinique de l'Etang de l'Olivier.

Pour tout renseignement sur cette campagne, et je pense qu'il est important qu'elle puisse être relayée de manière soutenue par l'ensemble des acteurs présents ce soir dans la salle, la Maison Régionale de Santé et le point relais au Centre tertiaire à la Pyramide, à Istres. Nous disposons des coordonnées téléphoniques et vous pouvez nous voir à l'issue de la réunion pour que toutes ces coordonnées vous soient données.

Merci.

- ° Plan Canicule.

M. MAYOR.- Comme vous le savez, chaque année, dès le mois de juin, un « plan canicule » est mis en place dans la commune par le CCAS. Nous avons ici l'Adjointe Elizabeth Greff qui pilote également ce plan canicule avec l'ensemble des services. Il s'agit de l'activation d'une veille saisonnière avec la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive auprès des personnes fragiles, notamment les seniors, rappelant les consignes de base face à la chaleur estivale. Pour être le plus efficace possible, ce plan passe par le recensement des personnes vulnérables. Il est nécessaire de s'inscrire sur le « registre canicule » du CCAS. Si la personne est âgée de plus de 65 ans, réside à son domicile, ou est âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, ainsi que toute personne majeure souffrant d'un handicap ou de tout problème que vous estimez utile de nous signaler, vous pouvez vous faire inscrire sur le registre ou faire inscrire des personnes que vous connaissez sur le registre mis en place par le CCAS, boulevard Aristide Briand, téléphone 04 42 55 51 00. Cette démarche est volontaire. En cas de déclenchement du plan canicule, le fichier sera utilisé pour contacter les personnes et apporter rapidement l'aide nécessaire. Je reste à votre disposition pour toute question sur ce sujet.

Merci.

* Bilan Istres Propre 2016.

M. GARCIA.- Je vais en faire une synthèse. Istres Propre, 7^e édition, vous voyez comme le temps passe vite. Les actions sont les mêmes : impliquer, mobiliser, sensibiliser. Istres Propre, c'est bien sûr un axe de développement durable, mais on est sur un acte fort de pédagogie, en particulier sur le jeune public. Istres Propre est une opération bien rodée. La commune est cartographiée, on n'a pas changé cette organisation. 27 points de ralliement, on avait des points supplémentaires sur cette édition, et on retrouve les parcours de collecte avec le même point de centralisation sur l'esplanade, ainsi que les moyens techniques habituels : camions-plateaux, camions-grues, tractopelles, etc., donc des moyens importants supplémentaires qui permettent de faire mieux et d'aller plus loin que ce que peuvent faire les techniciens au quotidien. Des équipes structurées, puisque chaque fois il y a beaucoup de référents de secteurs qui ont travaillé à mes côtés, des coéquipiers, tout cela été bien huilé. Une opération très sécurisée, j'ai eu l'occasion de le dire déjà au précédent Conseil de Quartier, un grand merci à Jean-Paul Canovas, Directeur de la Police Municipale, et à ses équipes. On n'a dénoté aucune difficulté, tout a été bien encadré. Les points de collecte ont bien été traités et l'opération a pu se faire sans aucune difficulté par rapport à cela.

On a un format qui a un peu évolué, puisqu'on souhaite travailler en amont avec le monde scolaire. Merci à Jérémy SIERRA qui a initié une opération particulière, Green Week, basée sur les gestes environnementaux, mais aussi, plus largement, avec une nourriture quelquefois un peu spécifique. Tout ceci était une prise de conscience environnementale. Jérémy et son équipe et Romain Buis, qui pilotait cela, avaient lancé cette action. Géant Casino nous a permis d'avoir un stand tout au long de cette semaine.

On a eu cette année une belle action avec le monde scolaire, 1.400 enfants, deux fois plus d'enfants impliqués que l'année dernière. Merci à Bruno Zoppis et à toutes ses équipes qui ont permis ce bel engagement des maternelles et des élémentaires. Concernant votre quartier Est, la maternelle et élémentaire Pierre Armanet s'est engagée, ainsi que l'élémentaire Jacqueline Auriol et la maternelle Sainte-Catherine. Après, on retrouve Raoul Ortollan, Mendès-France, Camille Pierron et Elise et Jean Mille. C'est donc vraiment une belle action des scolaires qui se sont engagés entre le 25 et le 27 mai.

L'AFPA, ils ne sont pas présents ce soir, mais une très belle dynamique le 27 mai, plus de 200 personnes, sur un secteur nouveau, puisqu'on n'avait jamais pu le faire de cette manière-là : route de la Cabane Noire, on est allé jusqu'à Lavalduc, puis on est revenu sur la Maison Rose. Croyez-moi, cela en valait la peine. Vous verrez les chiffres tout à l'heure, ils sont assez éloquentes.

Le monde du handicap s'est mobilisé le vendredi 27 mai tout l'après-midi, j'étais avec eux : la Chrysalide, l'Avancée, le Maillon et l'ESAT de la Crau, plus de 120 personnes handicapées et encadrants. C'était gratifiant de voir ces handicapés avec le T-Shirt « Istres Propres » être à ce moment-là citoyens comme tout le monde.

Le jour J, tout le monde était convié sur les points de ralliement, les écocitoyens partout, les structures de handicap qui sont venues en complément, EPONA au Centre Equestre, le Mas des Aiguebelles qui a démarré à Enressen, Istres Espoir Handicap et le Fil d'Ariane.

On avait organisé un rendez-vous intergénérationnel qui a été un événement fort, au Pointu, plage de la Romaniquette : ITLE, le Conseil des Sages, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Espace Pluriel Jeunes, les Jeunes du Service Civique volontaire, auxquels s'étaient associés les marcheurs de la pierre trouvée et le Mako club de plongée de la Maison pour Tous qui ont travaillé au bord de l'étang et nous ont permis de sortir une moto que l'on n'arrivait pas à sortir, même les pompiers y avaient renoncé ! Merci à Jean Ys et à son équipe. Le Conseil des Sages et le CMJ sont un trait d'union extraordinaire sur cette opération.

Le sport était convié sur la Roselière avec le CIQ de l'Etang de l'Olivier. Les entreprises étaient sur le Tubé, au parking Métifiot. Les commerçants étaient mobilisés pour accueillir la Brigade verte, les lycéens d'Arthur Rimbaud se sont mobilisés autour du lycée.

Tout cela s'est réalisé dans la bonne humeur et la convivialité. On s'est rassemblé sur l'esplanade à 11h45 pour les petits discours qui ont été relativement brefs, on a surtout laissé une grosse place aux enfants et cela a été l'occasion de partager un repas offert par la municipalité.

Le bilan de l'opération est remarquable : plus de 2.700 écocitoyens, dont 1.400 écoliers, plus de 200 écocitoyens de l'AFPA, plus de 120 personnes du monde du handicap. Je crois que le chiffre de 2.700 est en deçà de ce que l'on a pu réellement compter. Surtout, en termes de collecte, nous avons ramassé sur le même périmètre 100 m³, comparés à 170 m³ l'année dernière. 70 m³ en moins, c'est remarquable, mais il faut rajouter 54 m³ qui proviennent de tout ce que l'on a collecté sur la Cabane Noire, Lavalduc et Maison Rose. On retrouve des encombrants, 40 m³, des végétaux, 30 m³, du bois, de la ferraille, des ordures ménagères, des emballages ménagers, des pneus, 30 m³ de gravats et du verre. Indicateur en progrès constant, et c'est motivant : toujours plus d'écocitoyens pour toujours moins de déchets collectés.

Je terminerai sur ce qui caractérise votre quartier : 9 points de ralliement, une participation un peu plus importante qu'en 2015. Il y avait 456 personnes en 2015 pointées, on est à 465. Il y a des secteurs qui ont bien tourné, d'autres un peu moins, mais globalement une belle dynamique et on tient vraiment à vous en remercier.

M. BOUCHAUD. - Je salue l'arrivée de Mme Ethel Barthes, en remplacement de M. Patrick Darses. Soyez la bienvenue.

*** Mise en self du restaurant scolaire de l'école Jacqueline Auriol.**

M. BOUCHAUD. - La modernisation des restaurants scolaires et leur transformation en self pour les élémentaires se poursuit sur les écoles de la ville. Cette année, c'est le restaurant du groupe scolaire Jacqueline Auriol qui va être rénové en deux temps : été 2016, mise en place d'un self de 60 places pour les élémentaires ; été 2017, projet d'extension du restaurant maternelle. Les travaux seront assurés par les services techniques de la Ville durant l'été.

A compter du lundi 6 juin et durant les travaux, les élèves demi-pensionnaires seront acheminés en bus sur les restaurants suivants : les maternelles sur le restaurant du groupe scolaire Jean Moulin, les élémentaires sur le restaurant self du CEC. Tout est mis en œuvre pour que ce changement de lieu n'affecte en rien la qualité des repas servis et que le personnel du service restauration reste, comme à son habitude, attentif aux besoins des enfants.

*** Travaux à Notre-Dame de Beauvoir.**

M. BOUCHAUD. - Située au point culminant du centre ancien de la ville d'Istres, l'église Notre-Dame de Beauvoir fut construite au 16^e siècle et présente un panorama magnifique sur toute la ville et l'étang de l'Olivier. De style roman-provençal, elle est inscrite aux monuments historiques par arrêté du 14 octobre 1997. A ce titre, la Ville d'Istres souhaite valoriser ce patrimoine d'exception par une restauration du bâtiment.

Le projet de travaux se compose de 5 lots :

1 – Maçonnerie/Gros Œuvre/Façades : installation du chantier, échafaudage, restauration des façades, rejointoiement, restauration du perron d'entrée en façade ouest, petite maçonnerie, enduits et traitements des parements, restauration de voûte en plâtre et chaux, restauration des ouvrages en pierre de taille, patine d'harmonisation.

2 – Menuiserie bois : remplacement de menuiseries bois extérieures et restauration de menuiserie existante.

3 – Vitraux : fourniture et pose de 13 vitraux.

4 – Electricité : mise aux normes électriques, sonorisation, alarme anti-intrusion.

5 – Restauration de décor : retouches et reprises de travaux de peinture, dépoussiérage, égrenage, brossage, ponçage et rebouchage à l'huile ou à la colle, application d'un badigeon de chaux, réalisation de faux-joints sur l'ensemble de la croisée du transept, restauration des décors en médaillons.

Date de démarrage prévisionnelle des travaux : juillet 2016. Durée globale estimée des travaux : 7 mois. Date prévisionnelle de fin des travaux : février 2017. Coût prévisionnel de l'opération : 700.000 € TTC, hors toitures.

S'il y a des questions, M. Casado se fera un plaisir de vous répondre.

*** Projets structurants :**

° **Déjà réalisés**

- Mise en discrétion des containers et fermeture par bornes escamotables au Centre Ancien.

M. MAYOR. - Comme vous l'avez sûrement su, nous avons réalisé, à la demande de M. le Maire, une réunion qui s'est déroulée il y a quelques jours à l'Auditorium André Noël, au sein de notre Mairie, afin de présenter, après la mise en discrétion des containers à ordures ménagères, qui était une première étape de l'amélioration du cadre de vie de notre centre historique, le projet de piétonisation du centre historique avec la mise en place de 6 bornes qui vont réglementer la circulation et le stationnement. Ceci a été réalisé en concertation avec les associations et les CIQ, puisque nous menons une politique soutenue d'amélioration du cadre de vie portant notamment sur les domaines de la sécurité et de la propreté.

Faisant suite à la demande de l'association des habitants du Vieil Istres, la circulation et le stationnement des automobiles dans le centre historique seront dorénavant limités et la priorité donnée aux piétons.

Ce dispositif vient compléter la mise en discrétion des containers à ordures ménagères qui est dans une phase qui touche à son but, puisque dans quelques semaines l'ensemble des travaux sera terminé. 6 bornes escamotables ont été installées autour du centre historique pour en réglementer l'accès. Chaque habitant du centre historique, propriétaire d'un véhicule à moteur, disposera d'une télécommande lui donnant accès à son domicile pour une période de 20 minutes, afin qu'il puisse y déposer ses courses ménagères ou autres. Ce système de rentrée/sortie est connecté à notre Centre de Supervision Urbaine dont je vous rappelle qu'il fonctionne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Un agent pourra intervenir à distance pour tout cas d'urgence ou tout cas particulier.

Ce dispositif n'affecte nullement les propriétaires d'un garage, c'est-à-dire ceux qui ont réellement un garage à utilisation de garage au sein du centre ancien et qui pourront accéder à leur emplacement privatif 24 heures sur 24 pour y garer leur véhicule.

Le but est de renforcer la sécurité et la tranquillité publique. La piétonisation du centre historique permettra d'améliorer la tranquillité des habitants. Il n'y aura plus de véhicules, hors véhicules de secours, qui devraient circuler dans cette zone sans y être habilités. Pour les véhicules en transit, une durée de 20 minutes est prévue, avec une vitesse qui sera limitée à 20 km/h. Le centre historique sera donc préservé avec cette zone piétonne. C'est une réponse à une demande des habitants du quartier et également un souci de valorisation du patrimoine historique de notre ville qui, comme vous le savez, est classée Station de Tourisme.

430 logements sont concernés, 6 bornes escamotables sont installées, 20 minutes pour la durée d'un véhicule en transit, 20 km/h pour la vitesse maximum autorisée pour les véhicules.

Afin de rassurer l'ensemble des personnes présentes, puisque nous avons eu avec M. le Maire un ensemble de questions, je tiens à réitérer ici que, si nous travaillons bien évidemment, dans le cadre de notre mandat, pour l'intérêt général, il y a ensuite une nécessité de s'adapter aux cas particuliers. Il nous a été évoqué le cas de personnes malades, à mobilité réduite, handicapées, sans véhicule. Le fait que le CSU soit connecté à l'ensemble des bornes 24 heures sur 24 permettra de régler chaque cas particulier, s'il y en a besoin.

Une précision également, par rapport à ce que j'ai pu lire sur le rapport qui a été réalisé dans le journal local par rapport aux motards : il a bien été indiqué que nous attendons une période de 6 mois, comme nous l'avons fait pour la zone bleue en centre ville, pour voir l'utilisation et l'évolution à réaliser. Rien n'est gravé dans le marbre définitif. Pour les motards, nous avons dit qu'il y avait déjà des places aujourd'hui qui pouvaient être utilisées, que nous avons remarqué que le taux d'occupation actuel de ces places était très réduit, que nous attendons donc, du fait de la piétonisation, que les motos puissent occuper ces places. Bien sûr, pour répondre à la demande légitime des motards, s'il y a beaucoup de motos, nous prendrons des dispositions rapides afin que les motos puissent être garées sur des places prévues à cet effet, l'objectif étant également, avec le système de vidéoprotection, puisqu'il nous a été fait état de problèmes de sécurité pour les motos, que nous assurons le maximum de sécurité en fonction des moyens disponibles, avec la présence de nos brigades de nuit et du CSU.

Voilà ce que je pouvais dire sur ce point-là. S'il y a des questions sur le sujet, n'hésitez pas à nous les poser, nous y répondrons.

° **A réaliser ou en cours de réalisation**

- Paddocks : Centre Equestre du Deven

M. BOUCHAUD.- La création de ces paddocks a été réalisée notamment pour les besoins du Centre Equestre, car il y avait un manque concernant les équidés résidant dans les box. Il est souhaitable de pouvoir mettre les chevaux à l'extérieur pour satisfaire leurs besoins vitaux comme l'alimentation, le déplacement et les contacts sociaux. Pour cela, la structure équestre doit disposer d'un certain nombre de paddocks, mais aussi, afin de mutualiser cet équipement lors de la Féria d'Istres, les paddocks se transformeront en centre de rassemblement, ce qui est une obligation, car les taureaux viennent d'Espagne et doivent être isolés des autres bovins, comme le stipulent les échanges intra-communautaires.

Le centre a reçu un numéro d'agrément par les services vétérinaires départementaux.

L'usage de ces paddocks sera réservé à 97 % du temps aux équidés et à 3 % pour les centres de rassemblement pour les taureaux.

Coût des paddocks : 350.594 € pour la création. Coût du premier équipement : 6.000 € pour les abreuvoirs, les mangeoires et les matériaux pour l'alimentation en eau. Coût des VRD : 60.000 € pour la création d'une route, l'adduction d'eau, l'alimentation électrique et la pose de portail (Conseil de Territoire Istres Ouest Provence). Coût d'études et architecte : 37.000 €. Coût total de l'opération : 453.594 € TTC.

Date de début des travaux : 4 avril 2016. Date de réception des travaux : 27 mai 2016.

- Assainissement du Tour de l'Etang

M. CASADO.- Les travaux d'assainissement du Tour de l'Etang vont débiter. Simplement un petit rappel, comme on l'avait précisé lors de la réunion publique, il y aura 4 tronçons : le chemin de Sorbe dans sa totalité, ensuite du chemin de Saint-Exupéry jusqu'au chemin de Sorbe, du chemin de Sorbe jusqu'au chemin de Sulauze, et enfin du chemin de Sulauze à l'avenue Marcel Roustan. Je ne sais pas si c'est dans l'ordre. M. Fache pourra donner des précisions. Sachez simplement que cet enfouissement des réseaux secs et du tout-à-l'égout et la requalification de la voirie représentent 6.517.000 € HT, et les travaux d'enfouissement du réseau d'assainissement 15.846.637 €, donc en gros 21 M€.

Concernant le domaine public, c'est 14 km et 9 stations de relevage qui vont être installées. Sur le domaine privé, 8,5 km et 15 stations de relevage.

La Métropole monte le dossier de maîtrise d'œuvre pour lancer l'ensemble du projet, c'est-à-dire à la fois sous la route et sur la route, pour que la voirie soit définitivement à la cote.

M. FACH.- On n'a pas encore la date de démarrage de l'opération, puisque la maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation. Par contre, il y a des travaux qui vont démarrer du 20 juin jusqu'au 19 août, qui impacteront 200 m linéaires de chaussée. C'est juste pour implanter le réseau d'eaux usées, depuis l'intersection de la route de Saint-Chamas jusqu'à l'avenue Marcel Roustan. Ce sont des travaux qui étaient déjà prévus, mais le gros des travaux démarrera courant 2017.

* Programmes Immobiliers.

M. GOUIN.- Il y a une liste exhaustive des permis de construire accordés en phase de chantier. Rue Saint-Etienne, 54 logements sont en cours de chantier. Ce sont des petits immeubles R + 3 faits par Kaufman et Broad. Boulevard Dethez, vous aurez 36 logements collectifs en R + 4, par Nouvel Habitat Promotion. Boulevard Jean-Jacques Prat, vous avez toute une série de constructions : 10 logements, puis 18 logements répartis en 2 bâtiments, et URBAT qui fait 60 logements.

Dans les permis de construire accordés, il y a le permis de Kaufman et Broad sur le chemin du Castellan pour 44 logements destinés à la vente, immeuble R + 4. Avenue Aldéric Chave, la SCI le Palatinium va construire 109 logements destinés à la location répartis en 3 bâtiments R + 4. Avenue Félix Guoin et rue de la Comète, 71 logements en deux bâtiments R + 4.

Dans les permis de construire en cours d'instruction, vous avez le Clos d'Enghun, chemin du Tour de l'Etang, 57 logements qui vont être construits, 12 villas et 45 logements locatifs, dont 28 sociaux répartis en 4 bâtiments R + 1. Au Forum des Carmes, Kaufman et Broad construisent 120 logements. Je peux vous dire qu'ils ont commencé la commercialisation et qu'ils ont des accords de pré-vente sur un quart déjà de leurs logements. Ils sont très contents et j'espère que l'affaire va rapidement suivre son cours.

Dans les permis à venir, à l'angle de l'avenue Félix Guoin et du boulevard Aristide Briand, la SFHE propose 25 logements en R + 4 partiel.

En cours d'instruction, au boulevard Jean-Jacques Prat, 39 logements en R + 3, par la SCCV Empéri. Boulevard Edouard Guizonnier, 29 logements collectifs répartis en 2 bâtiments et 2 commerces. C'est du R + 3 et R + 5. Boulevard Frédéric Mistral, la SCICV Les Arnavaux va construire 45 logements. Boulevard Dethez, 38 logements destinés à la vente en R + 4 vont être construits par la Société JMP Expansion.

Pour mémoire, il y a une déclaration de travaux accordée pour 5 déclarations préalables déposées par Grand Delta Habitat pour des travaux de ravalement de façade et remplacement des menuiseries au quartier des Echoppes, puisque tous les appartements sont rénovés.

II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

M. CASADO.- Nombre d'interventions du Maire pour ces quartiers : du 1^{er} janvier au 31 mai 2016, le Maire a adressé 351 courriers à destination des habitants des quartiers Est.

Pour la propreté, durant la même période, 766 passages ont été effectués sur les 1.949 recensés durant cette période sur l'ensemble de la commune.

Pour les contrôles de dépôts sauvages de végétaux, l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune a procédé à 9 signalements de dépôts sauvages à Ouest Provence concernant les quartiers Est sur 15 signalements concernant l'ensemble de la collectivité.

Pendant la même période, nous avons enlevé 106 tags dans les quartiers Est. La prochaine campagne aura lieu à partir de fin juin.

Pour les travaux, 414 appels pour les quartiers Est sur les 974 appels reçus, ce qui représente 42 %, principalement émis par les habitants des quartiers des Echoppes pour 15 %, du Centre Ancien pour 12 % et des Heures Claires pour 8 %. Ils portent sur les problèmes d'espaces verts (33 %), d'éclairage public (31 %) et de voirie (17 %).

Pour la quiétude, du 1^{er} janvier au 31 mai 2016, 69 appels pour les quartiers Est sur les 147 appels reçus sur la commune, ce qui représente 47 %. Ils ont été émis principalement par les habitants des quartiers du centre ancien (19 %), des Echoppes (17 %) et des Heures Claires (10%), essentiellement pour des problèmes de nuisances sonores et de rassemblements pour 58 %.

Nous avons effectué une visite dans les quartiers Est à Arnavaux et Arnalyses le 27 avril 2016.

Concernant les travaux un peu plus importants, cette année nous avons retenu une cinquantaine d'opérations -si les présidents de CIQ veulent venir me voir après, je leur montrerai ce qui a été retenu- pour un montant de 761.000 €, avec notamment l'impasse des Jardins que les riverains attendent depuis 2-3 ans pour 120.000 €. La réfection de l'enrobé sur le chemin piétonnier entre la rue des Charmilles et la rue du Caucadis. L'avenue Radolfzell pour 22.000 €, le chemin du Safré pour 100.000 €, qui était une demande de l'ancien CIQ. On a fait la maîtrise d'œuvre et les travaux vont effectivement démarrer, je ne peux pas vous dire exactement quand, mais c'est inscrit à la Métropole et le bon de commande a été lancé.

A ces travaux et hors de l'enveloppe de 761.000 €, nous réaliserons le giratoire à Saint-Exupéry, à l'intersection de la route du Tour de l'Etang, pour permettre une meilleure fluidité sur les projets qu'il va y avoir, notamment le Clos d'Enghun avec 45 logements. Le giratoire est nécessaire et le feu rouge disparaîtra. Le chemin du Port pour 200.000 € et l'enfouissement des réseaux du tour de l'Etang que M. Fache vous a expliqué tout à l'heure.

En plus, toujours dans ces quartiers, il y a 200.000 € qui sont consacrés aux écoles : la toiture de l'école Jean Moulin pour 10.000 €, maternelle et élémentaire, la toiture de Jacqueline Auriol, maternelle, qui est vraiment une passoire, pour 100.000 €, l'ensemble des volets roulants pour l'école Boulin ainsi que Armanet, des films occultants pour toutes les écoles, la peinture de façade pour Jacqueline Auriol et des travaux de voirie dans les cours pour 50.000 €. 130.000 € de toitures, 17.000 € de volets roulants, 6.350 € de films occultants et 50.762 € de travaux de VRD pour la réfection des plateaux sportifs dans les cours d'écoles. Total général : 204.113 €, hors les travaux de voirie et les 761.000 € dont je vous ai parlé tout à l'heure.

M. CHABAUD.- Il semblerait que le désherbage chimique soit interdit. J'appelle Allô Travaux pratiquement une fois par mois pour venir désherber autour de nos bâtiments. Ils viennent désherber et un mois après on les rappelle. Ne pourrait-il pas y avoir une organisation pour qu'ils passent régulièrement, vu que le désherbage chimique n'est pas autorisé ? Cela ne me gêne pas d'appeler, mais tous les mois c'est pratiquement la même opération.

M. CASADO.- Effectivement, on vous l'a déjà expliqué, il n'y a pas de roulement dans les quartiers, ce n'est plus comme il y a 20 ans. Aujourd'hui, c'est sur appel. En principe, quand vous appelez Allô Travaux, ils sont assez réactifs, ils viennent dans la semaine. Le désherbage chimique nous arrangeait bien, mais effectivement on ne peut plus le faire. Je sais que les services techniques travaillent sur une machine à haute température pour essayer de résoudre ce problème. Vous le voyez, sur les trottoirs, on a partout des herbes folles. La solution est d'appeler.

M. CHABAUD.- On a un problème non seulement au pied des bâtiments, mais aussi au niveau extérieur parce qu'il y a des fentes dans lesquelles les herbes poussent. Il y a sûrement des travaux à faire pour que ça ne repousse plus. Je ne sais pas si la visite du Peyreguet 1 est programmée.

M. CASADO.- Oui, le 12 juillet.

M. CHABAUD.- Je vous remercie.

M. ABBADESSA.- Concernant la descente du port des Heures Claires, un stop a été mis, mais le problème est que ce stop est trop loin, il faudrait le reculer. Quand vous remontez du port dans le virage en épingle, s'il y a une voiture de l'autre côté, vous ne pouvez pas tourner. Celui qui est arrêté au stop est obligé de reculer pour laisser passer la voiture qui vient d'en bas. Si on pouvait reculer le stop de quelques mètres, celui qui remonte du port pourrait passer. C'est un souci. Celui qui est prioritaire ne peut pas monter, il est obligé de laisser passer la personne qui est au stop. C'est un gros problème.

M. CASADO.- Je crois que je vais enlever ce stop, parce qu'on le déplace, on le met, on l'enlève, on le remet. Il y a un CIQ qui fonctionne pour nous faire part des problèmes. En principe, c'est vu collégialement. Si chaque fois qu'on fait une installation, soit un riverain, soit une association n'est pas d'accord, à quoi ça sert d'avoir un CIQ ? Le CIQ est là pour collecter, faire la synthèse et nous dire ce qu'on doit faire. Je n'étais pas particulièrement pour installer un stop. Je me suis rapproché du CIQ pour le faire, et maintenant ça ne va pas. D'autres m'en ont parlé.

M. ABBADESSA.- C'est vraiment un problème.

M. CASADO.- Il n'y en avait pas, avant. Si cela devient si compliqué, il vaut mieux qu'on le supprime.

Mme CAMBILLAU.- Vous permettez que je m'exprime sur le sujet ? Plusieurs courriers ont été échangés avec la Mairie et effectivement le stop va être retiré. Il n'y a plus de problème.

M. ABBADESSA.- C'est parfait, merci.

M. BOUCHAUD.- De toute façon, je crois qu'il était à l'essai pour 6 mois. Il n'a pas réussi l'examen !

- Questions orales du précédent Conseil de Quartier Est (15 décembre 2015)

M. BOUCHAUD.- M. Darses (ex-Président du CIQ Etang de l'Olivier, remplacé par Mme Barthes) souhaite connaître l'état d'avancement de l'étude permettant la sécurisation et la réouverture du chemin du Safre. Cette réouverture permettrait d'éviter aux piétons qui font le tour de l'étang de passer par la trouée de l'Aupierre qui est dangereuse, compte tenu de la circulation.

M. CASADO.- On avait expliqué qu'il y avait des études géotechniques qui devaient se faire. Elles ont été réalisées. Maintenant, on passe à la phase des travaux de purge des falaises. Cela va être fait. Dès que M. Fach aura la date, on vous la communiquera, mais les travaux sont prévus. Il y en a pour 100.000 €.

M. BOUCHAUD.- Requêtes de M. Dhellin.

a) Rue de l'Arlésienne, il restait un emplacement à recouvrir suite à l'enlèvement d'arbres, et un arbre à retirer.

Réponse : le Service Espaces Verts a lancé un bon de commande pour dessoucher et reboucher. Est-ce que cela vous convient comme réponse ?

M. DHELLIN.- Les gens me demandent : qu'est-ce qu'on fait ? Il reste le morceau d'arbre, on ne peut rien faire ? Je leur dis : je n'en sais rien, si tu as envie de t'asseoir dessus, tu t'assieds dessus, il n'y a pas de problème !

M. BOUCHAUD.- Ensuite, vous aviez demandé un panneau stop rue de l'Equerre.

Réponse : son installation a été réalisée le 15 mars 2016.

M. DHELLIN.- C'est bien. A part le Président qui, à l'occasion, voit quelques zouaves passer comme ça, mais il ne passe pas à la bonne heure, il passe trop tôt !

M. CASADO.- Espérons que cela ne fasse pas comme celui des Heures Claires !

M. DHELLIN.- Ne vous inquiétez pas, je ralentis toujours.

III - QUESTIONS ECRITES.

M. BOUCHAUD.- On va continuer avec les questions écrites de M. Dhellin également, du 7 juin.

1 – Plusieurs personnes habitant ces quartiers se sont plaintes qu'aucun défrichage n'a été fait depuis un bon moment au niveau des arbres et des locaux à poubelles, et ces plaintes sont justifiées.

Je crois qu'on a répondu tout à l'heure.

M. DHELLIN.- Ce matin, j'en ai vu débarquer un, je n'ai pas trop compris. Il m'a dit : « Je cherche le 22 ». Je lui ai dit : c'est moi, mais ce n'est pas le 22. « Je viens pour défricher devant chez lui ». Ce n'est pas ce que j'ai marqué sur le rapport, j'ai marqué « sur l'ensemble des quartiers Est ». D'ici quelque temps, on pourra faire Ushuaïa ou Thalassa dans le secteur, parce qu'il y en aura partout. Cela rejoint un peu ce que disait monsieur tout à l'heure.

M. BOUCHAUD.- La réponse est que les travaux sont programmés par les Services Techniques. Ils sont venus ce matin, donc ?

M. DHELLIN.- Celui qui est venu ce matin est bien gentil, mais il veut faire devant chez moi. Il y a le reste aussi.

M. BOUCHAUD.- 2^e question : aux Charmilles, une bordure de trottoir inclinée rue de la Reine Jeanne, dans le prolongement de la cabine électrique, pourrait être judicieuse, permettant aux riverains et autres de se garer un peu mieux et permettant ainsi aux autres stationnés régulièrement sur ce parking de sortir sans risquer de les toucher.

M. Casado se rendra sur place, c'est la meilleure des réponses.

M. DHELLIN.- C'est ce que je montrerai à M. Casado. La bordure est trop haute. Les gens du petit lotissement viennent se garer là. Les riverains grimpent sur la bordure. J'en ai vu un qui était presque dans la salle à manger du voisin ! Quelquefois, c'est l'inverse, ils se garent sur la route. Quand on sort, on risque de les accrocher.

M. BOUCHAUD.- M. Casado se rendra sur place demain matin à 6 h !

M. DHELLIN.- Pas de problème, je me lève à 5 h 30 !

M. BOUCHAUD.- Il s'est déplacé deux fois, vous étiez absent.

M. DHELLIN.- C'est ça, la retraite !

M. BOUCHAUD.- 3^e question : des racines de platanes déforment la chaussée rue de l'Equerre vers le boulevard Jean-Jacques Prat, idem rue du Carquois vers la rue de la Poutre et sur l'avenue Félix Gouin.
Réponse : les Services Techniques contacteront M. Dhellin pour une localisation précise des lieux.

M. DHELLIN.- Ils n'ont qu'à passer, ils vont voir tout de suite. S'ils passent en planche à roulettes, ils vont se retrouver assis sur le panneau !

M. BOUCHAUD.- M. Fach se rendra sur place, mais pas en planche à roulettes !
4^e et dernière question : le pylône de signalisation situé après l'Hôtel de Police rue Yvan Loppis en direction de l'avenue Félix Gouin, qui indiquait le lycée Rimbaud, la salle des fêtes et le Centre Social de la Farandole, auquel il aurait pu être rajouté le poste de Police Municipale des Echoppes, a été enlevé.

Réponse : ce panneau a été enlevé car en mauvais état. Son remplacement n'est pas envisagé car il s'agit d'une zone piétonne, et un panneau directionnel peut induire les automobilistes en erreur. S'ils s'engagent dans cette voie piétonne, ils se retrouvent dans un cul-de-sac. Il est précisé que la salle des fêtes est indiquée pour les automobilistes sur l'avenue Félix Gouin.

M. DHELLIN.- Ceux qui passent devant le commissariat, qu'est-ce qu'ils font ? Ils passent par l'avenue Félix Gouin ? Ceux qui sortent du commissariat, on leur dit : « Il faut vous adresser au poste de police ». Certains ne savent pas où.

M. BOUCHAUD.- Vous avez eu la réponse. Ce sont des questions que l'on reprendra pendant la visite de quartier.

J'ai une question écrite de Mme Thomas, collègue des habitants, par courriel du 8 juin 2016 :

Dans le cadre de la réfection de l'impasse du Rouquier avec création du tout-à-l'égout et collecte des eaux pluviales, je voulais signaler la satisfaction des habitants du quartier, dans un premier temps, mais aussi regretter le fait qu'une évacuation des eaux pluviales en amont de l'impasse du Rouquier n'ait pas été prévue dans ce groupement de travaux. En effet, un gros tuyau débouche toujours sur le trottoir, à gauche du magasin funéraire (côté cimetière) et en cas d'orage les eaux dévalent la pente et ont déjà causé des dégâts de chaussée (ravinement).

De plus, compte tenu du rehaussement de la chaussée devant mon portail, ne pouvant plus rentrer ma voiture, il a fallu apporter des modifications dont la destruction totale du rebord prévu séparant le trottoir avec dévidoir des entrées de propriétés. Je suis la seule dans ce cas et je crains, malgré tous les arguments que l'on me fournit, d'avoir en cas d'orage de l'eau dans mon garage, ce qui ne m'est jamais arrivé, compte tenu que mon époux, aujourd'hui décédé, avait maçonné un rebord qui a été enlevé lors des travaux.

J'aimerais que l'on prévoise, comme je l'avais demandé, un léger rebord d'un ou deux centimètres devant chez moi, afin de canaliser les eaux ainsi que l'évacuation des eaux pluviales sus citées.

Réponse : les Services Techniques se rendront sur place pour étude et chiffrage.

Mme THOMAS.- On m'avertira par courrier ?

M. BOUCHAUD.- Oui, bien entendu.

Questions écrites de M. Giuntini par mail du 8 juin 2016 :

- Sans parler des stop situés au Tubé, magasin Leclerc, sans parler des stop chemin du bord de voie ouest (à quoi servent-ils ?), est-il raisonnable de demander un contrôle de la circulation rue de l'Equerre (Echoppes), car il est effarant de constater l'incivilité des conducteurs qui ne respectent absolument pas la signalisation ?

Cela a été évoqué tout à l'heure, ça a été fait, Monsieur Giuntini

- Qu'en est-il des travaux demandés lors de l'AG du 22 avril 2015 pour la réfection de la rue de la Madelon ?

Réponse : les travaux à hauteur du n° 11 ont été chiffrés à 18.811,92 €, comme il a été annoncé à M. Giuntini par courrier en date du 29 juin 2015. Compte tenu du montant important des travaux de voirie à mener sur cet exercice budgétaire, les travaux sécuritaires ont été privilégiés. Aussi, les réfections dont parle M. Giuntini pourront être réexaminées lors du prochain arbitrage budgétaire. Il en est de même pour ceux de la rue Boréale dont les travaux sont estimés à 16.700 € en vue de traiter les déformations à proximité » des n° 22, 1, 2 et 3.

- Où en sont les implantations des oliviers rue du Trouvère ?

Réponse :

Ils seront plantés à l'automne. Vous en aurez 3.

- Souches à enlever rue Boréale.

Réponse : les Services Techniques se rendront sur place pour procéder à l'étude et au chiffrage.

- Chaussée déformée 13 rue des Charmilles.

Réponse : les Services Techniques se rendront sur place pour procéder à l'étude et au chiffrage.

- Tag allée de la Ritournelle.

Réponse : ce tag sera inscrit dans une prochaine campagne d'enlèvement. Il s'agit d'inviter le propriétaire du mur de clôture à contacter le Service Allô Quiétude afin de signer une convention pour l'enlèvement de ce tag.

- Manque une poutre abri containers rue des Charmilles, une autre est en piteux état.

Réponse : afin d'éviter les dépôts sauvages, les murs d'enceintes des abris containers sont retirés. Si M. Giuntini est favorable, une intervention sera sollicitée auprès de la Métropole.

- Délimitation emplacements rue du Trouvère.

Réponse : ce sont les futures plantations (prévues à l'automne) qui délimiteront les espaces de stationnement.

- Et surtout un nettoyage du lotissement (allée de la Ritournelle, herbes folles, etc.) devient urgent.

Réponse : la réponse a déjà été faite sur la requête de M. Dhellin.

M. GIUNTINI.- Je suis désolé de m'absenter, mais il faut que je rentre.

M. CHABAUD.- Pouvez-vous apporter une précision sur un décret ou une recommandation qui concernerait l'isolation thermique des habitations collectives privées au même titre que le secteur public ?

M. MAYOR.- Nous prenons note de la demande. Par rapport à la technicité de votre question qui n'a pas été posée préalablement, vous comprendrez que nous verrons avec l'ensemble de nos services pour vous répondre dans les plus brefs délais. Je demande aux services de prendre la question de monsieur avec ses coordonnées, pour lui apporter les réponses nécessaires. Merci.

M. CHABAUD.- Je vous remercie. J'ai eu l'information ce matin.

M. BOUCHAUD.- M. Mayor se fera un plaisir de vous répondre dès qu'il aura la réponse.

* **Festivités organisées par la Ville et programmes festifs des associations et acteurs socio-économiques.**

Mme CREPET.- Je vous présente Rémi qui travaille pour l'Office du Tourisme. Pour ma partie, je vais vous parler des festivités organisées en complémentarité par la Ville. Nous avons la chance cette année d'avoir pas mal de commerçants qui se sont impliqués dans la dynamisation du cœur de ville. Pour la partie commerçants, la partie nouveautés ce sont les Apéros du Ponton, je ne sais pas si vous en avez entendu parler. Il y a plusieurs dates prévues pendant l'été. Les prochaines sont les vendredi 8 juillet, 15 juillet et le 30 juillet. En août, les samedi 13 et 27 août, et les deux dernières le 10 septembre et le 24 septembre. Les Apéros du Ponton se passent sur l'étang de l'Olivier. Vous avez un ponton en bois où vous pouvez manger des tapas et boire un verre dans un cadre idyllique.

Ensuite, pour toutes les familles, les grands, les petits, les touristes, les Istréens, une nouvelle activité qui s'appelle Gyrobike Provence. Ce sont des deux roues électriques que l'on peut utiliser à tout âge, aussi bien les petits que les grands, pas besoin d'être sportif. Il y a des balades qui sont faites autour de l'étang et également dans le centre ville. Il y a également des locations de vélos, pour l'aspect loisirs autour de ce magnifique étang de l'Olivier. C'est ouvert tout l'été, pendant les vacances scolaires. Les tout petits peuvent avoir des sulky, des animaux à pédales et, pour les bébés, des poussettes en forme d'animaux.

A côté, il y aura une restauration de qualité, c'est-à-dire bio, fraîche, etc., pour regarder les enfants qui vont vaquer à leurs occupations avec ce concept de Gyrobike.

Ensuite, vous avez sur les allées Jean Jaurès les Concerts des Allées, organisés par les commerçants eux-mêmes. Tous les vendredi et samedi, lorsque nous n'avons pas de festivités, ce sont les restaurateurs et cafetiers qui vous invitent à écouter des concerts assez variés sur les Allées.

Pour compléter, vous avez vu qu'il y a plusieurs commerces qui ont rouvert. On est très contents. Il y a un nouveau glacier sur les Allées qui fait des glaces artisanales. Je vous encourage à aller les goûter, elles sont très bonnes. Il y a également un magasin de prêt-à-porter pour hommes, la marque Rugby, et qui va développer aussi pour la femme. Prochainement, en septembre, on va avoir un magasin de vrac. Je ne sais pas si vous connaissez la vente en vrac, c'est-à-dire plus d'emballages. On est dans le développement durable. Cela va compléter l'offre des Halles. Je vais vous laisser un petit prospectus. Pendant tout l'été vous allez avoir les Dimanches Gourmands. Le deuxième dimanche du mois, les Halles vous font déguster, vous pouvez consommer sur place ce que vous choisissez, ou l'emporter. Si vous avez des couteaux qui ne coupent plus, le premier dimanche du mois, vous avez le rémouleur. C'est un métier qui existe encore.

Rémi.- Bonsoir à toutes et à tous. Je vais faire un petit point sur les festivités de l'été. Je pense que tout le monde les connaît bien, on est déjà en plein dedans, le mois de juin est bien chargé, puisqu'on a eu la Fête Médiévale à Saint-Jean le week-end dernier, on a la Féria ce week-end, donc on prend à peine le temps de respirer, puisque demain on attaque de nouveau avec la Fête de la Musique. Je vous ai mis un guide de l'été que l'on sort en collaboration avec le Service Communication de la Ville et l'Office de Tourisme. C'est un guide qui va présenter toutes les festivités. Je vais vous présenter les principales. Il est assez exhaustif, du moins on essaye

qu'il le soit. Il est un peu particulier cette année, puisqu'il est constitué de manière que vous ayez sur des pages face-à-face d'un côté vos manifestations et de l'autre les activités du Club Tourisme. Le Club Tourisme est un nouveau club. C'est l'histoire du petit bracelet que l'on donne à l'Office de Tourisme. J'espère que vous le connaissez. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que l'on a encore des efforts de communication à faire. Le Club Tourisme, c'est beaucoup d'activités. Ce guide vous apporte tout.

Demain, la Fête de la Musique dans tout le centre ville. Ensuite arrivent les Nuits d'Istres, les 4, 6 et 7 juillet. On a Robert Plant le 4, Selah Sue le 6, Laurent Voulzy et Alain Souchon le 7 juillet. Si vous êtes intéressés par les deux premiers concerts, Robert Plant et Selah Sue, sachez qu'il reste très peu de places. Si vous n'avez pas encore vos places, dépêchez-vous. On a ensuite les Jeudis Etoilés. Je pense que vous les connaissez plutôt bien. C'est cette manifestation qui a lieu au bord de l'étang de l'Olivier avec le marché des créateurs, la guinguette, et qui finit toujours par un feu d'artifice. Cette année, la thématique du feu d'artifice est l'histoire de la musique. Chaque jeudi, à partir du 21 juillet, sur les 6 jeudis qui arrivent derrière, c'est une ambiance différente au niveau de la musique. Cela va commencer par la Boîte à Jazz, on aura ensuite du soul, la French Touch. Ensuite, on a les Fêtes d'Istres du 5 au 8 août, notamment cette année avec un effort particulier sur les arts de rue, puisque c'est étendu sur 3 villes, Saint-Mitre, Saint-Chamas et Istres, et cela devient les Rues de l'Etang.

On arrive à fin août, et on va attaquer septembre, la fête du sport et les masters de pétanque.

Sachez que vous pouvez trouver toutes ces informations dans ce guide. N'hésitez pas aussi à aller sur les réseaux sociaux, que ce soit celui de la Ville ou celui de l'Office de Tourisme. Nous sommes ouverts tous les jours à partir de maintenant, même le dimanche. N'hésitez pas à passer, si vous avez des questions, on se fera un plaisir de vous répondre, parce que c'était vraiment un survol de tout ce qui arrive et du programme bien chargé des festivités.

Mme (?).- Je voudrais profiter de la présence du monsieur de la Police Municipale : à l'entrée de l'impasse du Rouquier, il y a toujours des voitures garées alors qu'il y a un panneau d'interdiction de stationner, ce qui fait que l'on est forcé de marcher sur la chaussée. Comme il y a le cimetière qui n'est pas loin, il y a souvent des grands-mères qui montent et elles sont aussi sur la chaussée. C'est dangereux, alors qu'il y a un parking un peu plus bas et qu'il y a des places sur ce parking, et il y a des voitures sur le trottoir.

M. CANOVAS.- J'ai noté votre remarque. Nous avons des référents dans la salle qui engageront une action, de façon que l'on évite ce genre de stationnement. Malheureusement, il faut la reproduire régulièrement, parce qu'au bout d'un moment les gens comprennent qu'ils ne doivent pas stationner, on les verbalise, mais si on ne repasse pas régulièrement, ils reviennent sur ce stationnement où ils occasionnent une gêne. On va engager une action très rapidement. Si dans les semaines et les mois à venir vous constatez qu'il y a encore des véhicules en stationnement gênant, n'hésitez pas à nous rappeler, on fera une deuxième action, jusqu'à ce que ces gens comprennent qu'ils doivent stationner sur le parking ou sur les emplacements réservés à cet effet.

Mme (?).- Je ne sais pas s'il y a un panneau « Parking », je n'ai pas fait attention.

M. CANOVAS.- On se rendra sur place et si on constate qu'il n'y a pas de panneau, on fera une demande de manière à positionner un panneau qui indique les places de stationnement.

M. MAYOR.- En complément de ce que j'ai dit sur le cannabis, Madame Golia, si vous voulez présenter les formulaires dont nous disposons et qui sont à votre disposition, ce sont les guides sur le thème évoqué. Vous pouvez venir en retirer, afin de faire la communication nécessaire.

M. BOUCHAUD.- On va conclure en vous remerciant tous d'avoir été présents, en remerciant tout le monde d'avoir bien travaillé, et en excusant encore une fois l'absence de M. le Maire.
Merci et bonne soirée.

(La séance est levée à 19 heures 20.)
